



Collège de Pao Pao

ORAL BLANC DNB

Mercredi 30 mars 2022

DUREE : 20 minutes / élève

Exposé : 5 minutes

Entretien avec le jury : 10 minutes

Délibération : 5 minutes

Merci de respecter scrupuleusement les horaires indiqués sur la convocation afin de ne pénaliser aucun élève et de faire en sorte que l'épreuve soit totalement terminée à 11H20.

LANGUE

La présentation s'effectue en français.

Possibilité d'effectuer une partie de l'exposé (environ 5 minutes) en anglais, tahitien ou espagnol.

BARÈME (cf. fiche d'évaluation ci-joint)

L'épreuve orale est notée sur 100 points :

50 points pour la maîtrise de l'expression orale (déclinaison en 5 items)

50 points pour la maîtrise du sujet (déclinaison en 5 items)

JURY

Les jurys sont composés de deux enseignants. Ils restent dans la même salle durant toute la durée de l'épreuve.

CANDIDATS

Les candidats se présentent devant la salle 10 minutes avant l'heure mentionnée sur la convocation.

Les candidats émargent à l'issue de leur passage.

GRILLE D'EVALUATION (cf. fiche d'évaluation ci-joint)

Pour chaque candidat, les membres du jury complètent une grille d'évaluation. Ils attribuent une note ainsi qu'une appréciation. Ils inscrivent la date, leur nom, la discipline et ils émargent.

Cette grille est conservée par les enseignants qui la remettent au secrétariat « pôle élèves » à la fin de l'épreuve, le jour de l'évaluation. Une copie sera transmise à chaque professeur principal.

ATTENDUS DE L'EPREUVE

L'épreuve orale est une soutenance. Elle a pour objet d'évaluer la capacité de l'élève à exposer la démarche qui a été la sienne. L'exposé doit être structuré.

Les candidats ont la possibilité d'apporter un support (notes, PowerPoint, etc.) **qui n'est pas évalué**.

Un ordinateur portable est à disposition à l'administration pour chaque jury pour le cas où un élève se présenterait avec une clé USB.

Cette épreuve est placée sous le signe de la **bienveillance**.

BILAN DE L'EPREUVE

Dans chaque classe, un retour de chaque évaluation sera réalisé par le professeur principal.

VIE SCOLAIRE

Chaque classe de 3^{ème} par la vie scolaire :

3^{ème}1 au CDI – 3^{ème}2 en salle 9bis – 3^{ème}3 en salle 19 – 3^{ème}4 en salle 22 et les élèves de 3^{ème}5 en stage se présenteront selon l'horaire indiqué sur la convocation.

Les élèves ont la possibilité de quitter l'établissement après l'épreuve si un responsable légal vient les chercher et signe le carnet de décharge en vie scolaire ou s'ils ont une autorisation écrite signée par un responsable légal.